Ensuite, si l'on veut répondre aux exigences en matière de formation, il faudra créer des programmes de formation. Dans certaines provinces, il n'y a même pas de cours élémentaire dans ce domaine. Quand il y en a, les employés des garderies n'y ont pas toujours facilement accès. Dans de nombreux cas, en effet, ils ne peuvent pas prendre congé pour les cours qu'ils doivent donc suivre après leur journée de travail. Des subventions pour la formation arrangeraient la situation, mais il n'y en a pas beaucoup.

... il n'y a pas de formation à plein temps au Yukon pour l'instant. Le collège du Yukon devrait commencer à dispenser un programme de formation en janvier 1989. Avec le saupoudrage de cours actuel, il faudrait dix ans pour suivre une formation complète. Pour y parvenir, les employés des garderies devraient passer toutes leurs soirées et toutes leurs fins de semaine à suivre les cours et à faire leur travaux. Il n'y a pas de subventions pour leur permettre de poursuivre leurs études. (Délibérations, 21 avril 1988, 3:28)

Enfin, les témoins s'inquiètent du fait que le secteur commercial puisse bénéficer d'un financement par le gouvernement fédéral en vertu du programme de partage des coûts de fonctionnement. D'après eux, il est impossible que les services de garde puissent réaliser un profit sans mettre la qualité en péril:

... les services de qualité coûtent très cher. Le respect de la réglementation coûte très cher. Les sommes fournies par les parents sont très peu élevées. Les parents ne peuvent pas payer plus que ce qu'ils paient maintenant. Pour avoir une qualité de service avec les revenus que les garderies ont, il faut réduire la qualité des services. Il n'y a pas d'autres moyens. Si on paye notre personnel à peu près au salaire minimum et si on a une rotation de personnel quasi constante, on aura pas de stabilité finalement. Si on choisit des gens non qualifiés pour les payer justement moins cher, on aura le même effet. On triche un peu sur les <u>ratio</u> pour faire du profit, il faut réduire en quelque part. On ne m'a pas encore démontré qu'on pouvait faire des profits en maintenant une qualité impeccable des services de garde. (*Délibérations*, 3 mai 1988, 4:18)

Un témoin qui dirige une garderie familiale—entreprise à but lucratif en théorie—fait la même remarque:

Ce système de garde d'enfants du Nouveau-Brunswick ne pourrait pas se passer de ces garderies familiales privées. Elles sont situées dans les quartiers résidentiels, ce qui plaît beaucoup aux parents qui veulent éviter que leurs enfants aient à quitter leur quartier. Ces garderies éprouvent beaucoup de difficulté à atteindre le seuil de rentabilité. La plupart d'entre elles ne font aucun profit.